



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 29 juin 2020 - N°3

L'an deux mil vingt, le 29 juin à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

Étaient présents : ROBELET Olivier, SOURET BORDARY Lisiane, MOUTURAT Nicolas, BALAZUT Doriane, MICALLEF Florian, AUBERT Marie-Laure, BIZZOTTO Janine, BRÈS Jean-Marc, CHAUDRONNIER Jean-Marie, BRESSY Armelle, OURS Denis, DUCARRE Céline, TARDIEU Stéphane, MONTELS Fabrice, SAURINA MICHEL Christel.

Absent excusé : néant

À la demande et pour raison sanitaire de Messieurs CHAUDRONNIER Jean-Marie, MONTELS Fabrice, et Madame BALAZUT Doriane, Monsieur le Maire fait adopter la séance en huis clos dans les conditions fixées par l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales et selon la circulaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 15 mai 2020.

Il désigne Monsieur MOUTURAT Nicolas, secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation. Il propose :

1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil en date du 09 juin 2020 :

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

2- Affectation du résultat 2019 de fonctionnement

Le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2019 fait apparaître un déficit de 14 058.65 €, il doit être reporté en section de fonctionnement au D002.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3- Vote des deux taxes

Taux foncier bâti : 8.96 %
Taux foncier non bâti : 48.30 %

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

4- Vote budget primitif 2020 ;

Dépenses de Fonctionnement : 943 990.00 € Dépenses d'Investissement : 501 406.14 €
Recettes de Fonctionnement : 943 990.00 € Recettes d'Investissement : 501 406.14 €

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

5- Subventions versée aux associations

Montant total des subventions : 32 000.00 €

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

6- Admission en non-valeur et créances éteintes

Des créances pour un montant de 2 318.86 € sont irrécouvrables ou éteintes après poursuite du receveur municipal.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

7- Autorisation permanente de poursuite délivrée au receveur municipal.

Le receveur municipal est autorisé de manière permanente à engager les poursuites à l'encontre des redevables de produits ou titres impayés.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

8- Tarifs concessions et cases

Concession 2 ou 3 places :	trentenaire : 1 500.00 €	cinquantenaire : 2 000.00 €
Concession 4 ou 6 places :	trentenaire : 2 500.00 €	cinquantenaire : 3 000.00 €
Case :	trentenaire : 1 500.00 €	cinquantenaire : 2 000.00 €

Caveau communal provisoire : 6 premiers mois : gratuit renouvellement 6 mois : 500.00 €

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

9- Vente d'une parcelle communale

Monsieur DELOCHE et Mme DONIAT ont fait une proposition d'acquisition du lot N°2 de la parcelle B1307p d'une superficie de 858 m² au prix de 125.00 € le m² (soit 107 250.00 €) frais de notaires à leur charge.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

10- Commission de contrôle électoral

Dans les communes de + de 1 000 habitants avec une seule liste représentée au conseil municipal cette commission est composée de un élu volontaire, un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le président du TGI. Madame Doriane BALAZUT se porte volontaire

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

11- Commission communale des écoles

Membre école élémentaire : Monsieur Florian MICALLEF.

Membre école maternelle : Madame Armelle BRESSY

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

12- Désignation du référent au syndicat mixte ABCèze

Madame Doriane BALAZUT

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

13- Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil propose 24 commissaires parmi lesquels le Préfet désignera les 6 titulaires et les 6 suppléants.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

14- Fonds de concours ;

La CA du Gard rhodanien a décidé d'attribuer des fonds de concours aux 44 communes du territoire pour un montant de 10.00 € par habitant.
Une convention doit être signée afin de solliciter ces fonds de concours.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

15- Subventions projet « Mise en sécurité de l'église »

Le plan de financement pour un coût des travaux de 19 628.40 € HT :
DSIL : 30 %
Conseil Départemental : 30 %
Fonds propres : 40 %

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

16- Convention EPCC du Pont du Gard

Cette convention permet aux administrés de bénéficier de la gratuité d'accès au site du Pont du Gard en contrepartie de la promotion du site et des activités via les outils de communication de la commune.

Adoptée à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Questions diverses

Sans objet

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance,
MOUTURAT Nicolas



Monsieur le Maire,
ROBELET Olivier

